
NORME INTERNATIONALE



638

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Pâtes — Détermination de la teneur en matières sèches

Pulps — Determination of dry matter content

Première édition — 1978-10-15

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 638:1978](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e0c42c91-a0e7-4a23-baba-736c8b3c7ce7/iso-638-1978)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e0c42c91-a0e7-4a23-baba-736c8b3c7ce7/iso-638-1978>

CDU 676.1 : 620.1 : 543.814

Réf. n° : ISO 638-1978 (F)

Descripteurs : pâte à papier, dosage, matière sèche, mesurage, méthode par déshydratation.

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 638 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 6, *Papiers, cartons et pâtes*, et a été soumise aux comités membres en septembre 1977.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

Allemagne, R.F.
Australie
Autriche
Belgique
Canada
Chili
Corée, Rép. de
Égypte, Rép. arabe d'
Espagne
Finlande
France

Hongrie
Inde
Iran
Irlande
Israël
Italie
Kenya
Mexique
Norvège
Nouvelle-Zélande
Pays-Bas

[ISO 638:1978](#)

[standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e0c42c91-a0e7-4a23-baba-](#)

[736c8b50-4000-4000-638-1978](#)

[Pologne](#)

[Roumanie](#)

[Royaume-Uni](#)

[Suède](#)

[Suisse](#)

[Tchécoslovaquie](#)

[Turquie](#)

[U.R.S.S.](#)

[U.S.A.](#)

Aucun comité membre ne l'a désapprouvée.

Cette Norme internationale annule et remplace la Recommandation ISO/R 638-1967, dont elle constitue une révision technique.

Pâtes – Détermination de la teneur en matières sèches

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme internationale spécifie une méthode pour la détermination de la teneur en matières sèches d'échantillons de pâtes.

Cette méthode est applicable à la pâte, humide ou sèche à l'air, ne contenant pas des quantités appréciables de matières volatiles à la température spécifiée pour le séchage autres que de l'eau. Elle est utilisée pour la détermination de la teneur en matières sèches d'échantillons de pâte prélevés, par exemple, en vue des analyses chimiques et physiques effectuées en laboratoire dans le même temps.

Elle n'est pas applicable pour la détermination de la teneur en matières sèches d'une suspension de pâte, ni pour la détermination de la masse marchande de lots de pâte.

2 DÉFINITION

Pour les besoins de la présente Norme internationale, la définition suivante est applicable.

teneur en matières sèches : Rapport de la masse d'une éprouvette, après séchage jusqu'à masse constante à une température de $105 \pm 2^\circ\text{C}$ dans des conditions spécifiées, à sa masse au moment de l'échantillonnage.

La teneur en matières sèches est exprimée en pourcentage.

3 APPAREILLAGE

Matériel courant de laboratoire, y compris :

3.1 Vases à tarer, étanches à la vapeur d'eau, avec couvercle s'adaptant hermétiquement.

3.2 Étuve, réglable à une température de $105 \pm 2^\circ\text{C}$ et convenablement ventilée.

3.3 Balance, précise à 0,001 g.

3.4 Dessiccateur.

4 PRÉPARATION DE L'ÉCHANTILLON

Couper ou déchirer l'échantillon de pâte aux dimensions convenables, en tenant compte de la méthode d'essai en vue duquel cet essai est effectué. Des précautions spéciales doivent être prises au cours de la manipulation de la pâte pour éviter tout changement d'humidité. Les échantillons qui ont été conservés en récipients étanches

à la vapeur d'eau doivent être coupés et pesés rapidement afin de réduire au minimum toute variation d'humidité.

5 MODE OPÉRATOIRE

Effectuer toutes les pesées à 0,001 g près. Peser environ 10 g de pâte dans le vase (3.1) fermé, préalablement séché et taré. Après la pesée, ouvrir le récipient, le placer avec l'éprouvette et le couvercle dans l'étuve (3.2) et chauffer à $105 \pm 2^\circ\text{C}$ durant une période suffisamment longue jusqu'à masse constante (voir la note). On considère que la masse constante est obtenue lorsque deux pesées consécutives ne diffèrent pas entre elles de plus de 0,1 % par rapport à la masse initiale de l'éprouvette à l'état humide. La durée du temps de séchage entre deux pesées consécutives doit être au moins égale à la moitié de la durée minimale de séchage initiale.

Après le séchage, couvrir le récipient de son couvercle et laisser l'éprouvette se refroidir dans le dessiccateur (3.4) durant 45 min. Après le refroidissement, égaliser les pressions de l'air à l'intérieur et à l'extérieur du récipient en entrouvrant et en refermant rapidement le couvercle. Peser le récipient et son contenu.

NOTE — Ne pas introduire d'éprouvettes dans l'étuve pendant le séchage. La période de séchage préliminaire doit être comprise entre 3 et 16 h.

Effectuer deux, ou autant de déterminations qu'il est mentionné dans la méthode de dosage en vue de laquelle cet essai est effectué.

6 EXPRESSION DES RÉSULTATS

La teneur en matières sèches, X , est donnée, en pourcentage en masse, par la formule

$$X = \frac{m_2}{m_1} \times 100$$

où

m_1 est la masse, en grammes, de la prise d'essai avant séchage;

m_2 est la masse, en grammes, de la prise d'essai après séchage.

Exprimer la teneur en matières sèches, valeur moyenne de toutes les déterminations, effectuées en parallèle, avec une décimale.

7 PROCÈS-VERBAL D'ESSAI

Le procès-verbal d'essai doit contenir les indications suivantes :

- a) référence de la présente Norme internationale;
- b) toutes informations nécessaires à l'identification de l'échantillon;
- c) résultat, exprimé en pourcentage;
- d) tous détails particuliers éventuels relevés au cours de l'essai;
- e) toutes opérations non prévues dans la présente Norme internationale, ou considérées comme facultatives, susceptibles d'avoir eu une influence sur les résultats.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 638:1978

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e0c42c91-a0e7-4a23-baba-736c8b3c7ce7/iso-638-1978>